

L'ILE

JUIN 2006

Chers(es) habitants(es),

J'ai le plaisir de vous adresser le compte rendu du Conseil de Quartier qui s'est déroulé le 1er juin 2006. Vous savez toute l'importance que j'attache à nos rencontres, tout au long de l'année, que ce soit au cours de mes permanences ou des réunions thématiques. Elles nous ont permis d'aborder des sujets qui vous intéressent et de régler des problématiques de la vie quotidienne. L'objectif du Conseil de Quartier qui a lieu une fois par an est de rapprocher l'équipe municipale et les citoyens, ainsi que les habitants entre eux, afin d'évoquer les grands projets en cours à l'échelle de la Ville et les perspectives du quartier. Une gestion efficace du budget nous permet de poursuivre le développement de la ville mais aussi de répondre aux besoins des familles dans tous les domaines.

C'est aussi l'occasion de mettre l'accent sur des sujets auxquels la Ville accorde un intérêt particulier. Le service public est plus que jamais au cœur de nos préoccupations et nous avons lancé une grande campagne de mobilisation pour sa défense. Les privatisations et les diminutions d'effectifs pénalisent gravement la population tant au plan national qu'au plan local. Ces restrictions pèsent sur la santé, l'Education Nationale, l'EDF, la Poste... et portent atteinte aux principes d'égalité, de solidarité et aux droits les plus fondamentaux. Nous vous remercions pour les 7500 pétitions que vous avez signées et qui ont été remises au Sous-Préfet le 7 juin 2006. Dans la continuité, nous nous sommes inscrits dans une démarche nationale regroupant les nombreux collectifs de défense des services publics qui se sont constitués. Nous souhaitons mettre cette question au cœur du débat public national et européen et nous comptons sur vous pour vous y associer. Je vous souhaite de passer une bonne période estivale ainsi qu'une bonne lecture.

Avec mes salutations respectueuses et dévouées.

Joëlle GIANNETTI
Déléguée aux Activités Péri et Postcolaires
Conseillère Municipale
Présidente du Conseil de Quartier

Mme GI ANNETTI Joëlle Conseillère Municipale,
Présidente du Conseil de Quartier assurera sa
prochaine permanence le :

MARDI 19 SEPTEMBRE 2006

A 18h00

Dans les locaux de la Ville de Martigues
« Point Ecoute Mairie »

14 Quai des Anglais / Cours Aristide Briand

la Maison de Quartier E. Cotton

Bd 14 Juillet

☎ 04.42.80.36.44.

Soirée Cinéma en plein air

« Charlie et la Chocolaterie » **le 18 juillet** dans la cour
de l'école Jean Jaurès. (Séance gratuite)

Les inscriptions pour les activités régulières
s'effectueront dès la mi-septembre

La fête des 30 ans de l'Association pour l'Animation
des Centres Sociaux et Maisons de Quartier
initialement prévue le 04 juin est reportée au
Dimanche 24 septembre au grand parc de Figuerolle

« Les écrans du Mardi »

La médiathèque vous propose

une fois par mois à 17h30

Des fictions ou documentaires thématiques

A l'espace Forum

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DE L'ILE DU JEUDI 1er JUIN 2006

Le Conseil de Quartier présidé par Madame Joëlle GIANNETTI, Conseillère Municipale et Présidente du Conseil de Quartier de l'Île s'est tenu en présence de Monsieur CAMBESSEDES, Adjoint Délégué à la Vie Associative, de Monsieur Jean-Claude CHEINET, Adjoint à l'Environnement et aux Risques Majeurs, de Monsieur Mario LOMBARDI, Conseiller Municipal, Délégué aux Travaux dans les quartiers et de Monsieur Roger CAMOIN, Adjoint à la Circulation et au Stationnement.

Au cours du diaporama, Joëlle GIANNETTI présente quelques **grands projets** de la Ville, significatifs de la volonté de l'équipe municipale d'offrir un service public de qualité pour tous :

- **l'agrandissement de l'Hôtel de Ville**, la construction du **siège de la CAOEB** et d'un hôtel vont transformer ce secteur en un véritable poumon administratif qui offrira une palette complète de services publics dans un même lieu,
- **la Médiathèque**, par son extension devient un outil essentiel dans la vie culturelle. Elle permet des activités multiples que les habitants de l'Île peuvent plus particulièrement apprécier : un espace lecture de la presse sur place, des rencontres thématiques en soirée, la projection d'un film tous les 15 jours...
- **le parc naturel de Figuerolles** est très fréquenté. Il a reçu 50 000 visiteurs en 2005 et depuis le mois de Janvier 2006, sa fréquentation a déjà atteint 45 000 personnes.

L'engagement pour les services publics guide les choix de l'équipe municipale. Cependant, des menaces pèsent sur ces services : suppression des services urgence gaz et électricité de l'antenne EDF/GDF de Martigues, suppression du poste de receveur au bureau de Poste de Croix-Sainte, fermeture du bureau des Affaires Maritimes... Pour ne pas oublier que le service public est avant tout un choix politique et un choix de société, Joëlle GIANNETTI présente aux habitants la grande **campagne de défense des services publics** lancée par la Ville de Martigues et qui est loin d'être terminée. Après la remise des pétitions au Sous-Préfet et la grande journée nationale du 10 juin, la Ville poursuit la démarche. Les élus accompagnés des organisations syndicales, associatives, et des citoyens souhaitent poursuivre l'action engagée en mettant en place un collectif de défense et de développement des services publics sur l'ouest du département des Bouches du Rhône.

Revenant sur d'autres axes forts de la Politique de la Ville, Joëlle GIANNETTI développe le thème de **la vie associative** : il existe environ 1000 associations à Martigues. Depuis 2001, 188 associations se sont constituées. Aujourd'hui, plus de 200 associations sont subventionnées par la Ville. Afin de suivre leur évolution, un **nouveau service « Vie Associative »** a été créé. Rattaché à la Direction Habitat et Démocratie de Proximité comme le Service Développement des Quartiers, il s'inscrit dans la même démarche de démocratie de proximité. Il a pour objectif de répondre à la demande des petites associations, de développer et d'enrichir la vie associative. Pour illustrer l'activité et le dynamisme de Martigues, Joëlle GIANNETTI prend l'exemple du **tourisme et du développement économique** qui représente un des six axes du PLU (Plan Local de l'Urbanisme).

Elle cite quelques aménagements et équipements réalisés ou en cours :

- la valorisation et la protection du littoral de la Côte Bleue ou de l'Étang de Berre,
- l'aménagement du camping de l'Hippocampe en résidence de loisirs,
- la construction d'un complexe de thalassothérapie.

La Municipalité marque sa volonté d'inscrire l'avenir de Martigues dans le développement du tourisme et de l'emploi.

Concernant **l'Île**, le **PLU désigne des objectifs précis**. En effet, la Commune porte un intérêt tout particulier au centre ville par des interventions sur **l'habitat ancien et sur la géographie commerciale** : des aides publiques permettent la réhabilitation des logements et le ravalement des façades ainsi que la mise en valeur des devantures commerciales dans le cadre de l'opération « **Martigues en couleurs** ». En 2005, 7 locaux commerciaux ont profité des aides de la Ville pour mettre en valeur leur devanture, 16 façades d'immeuble ont été rénovées et 15 logements ont été réhabilités.

Joëlle GIANNETTI présente ensuite **des réalisations de l'année 2005** : la réfection de la rue Capoulière, du Quai des Anglais et du Quai Poterne ainsi que les aménagements aux abords de la Médiathèque pour embellir l'espace.

Pour clôturer le diaporama, Joëlle GIANNETTI évoque **quelques perspectives à venir pour le quartier de l'Île** :

- la poursuite des réfections de rues telles que la rue des Arlauds, la rue École Vieille, le passage de la Gaète,
- l'étude pour un aménagement de la pointe San Christ,
- et l'évolution de la Maison de la Formation qui devient : « **la Maison de l'Emploi et de la Formation** ». Une labellisation qui va permettre aux demandeurs d'emplois de trouver dans un même lieu des services tels que l'évaluation des compétences, l'orientation professionnelle, des actions de formation et le placement.

L'échange avec la salle s'est ensuite ouvert avec les questions suivantes :

Des précisions sont demandées concernant **le projet de la pointe San Christ**. L'étude vient d'être lancée. Il s'agirait de créer un quai ayant plusieurs fonctions avec un aménagement paysager. Le projet sera soumis à une enquête publique et les habitants seront tenus informés et consultés en temps utile.

Concernant le projet d'une **passerelle piétonne** entre l'Hôtel de Ville et l'Île, Monsieur CHEINET indique que des difficultés techniques sont à prendre en compte. Cette étude sera liée au projet de la pointe San Christ.

Une question est soulevée concernant **les autorisations de surélévation de maison** qui génèrent des obstructions de vue pour le voisinage et une autre concernant la **pose de volets roulants en PVC peu esthétique**. Il est précisé que des contrôles sont réalisés par les architectes de la Ville et des Bâtiments de France, dans le cadre des subventions accordées aux propriétaires. Cependant, l'Île est un quartier de centre ville qui évolue et qui voit sa population rajeunir. Le compromis est de trouver un équilibre entre ce désir d'aménager les terrasses et le respect du centre ancien.

La propreté dans le quartier est ensuite évoquée avec **le dépôt des ordures ménagères en dehors des horaires** : Joëlle GIANNETTI indique que, tout au long de l'année, un travail de sensibilisation et de concertation est mené avec les habitants et les points sensibles sont traités au cas par cas, en communiquant au porte à porte. La Police Municipale procède également à des verbalisations. La solution suggérée par des habitants d'installer des conteneurs n'est pas envisageable à cause des risques de débordement. Sur l'Île, l'autodiscipline est la meilleure des solutions.

Divers constats concernant **la sécurité des piétons** sont exprimés :

- Le **passage piéton situé à l'entrée du Quai Toulmond** : le temps de traversée pour les piétons est considéré comme trop court. Monsieur CAMOIN explique que le temps de sécurité a été calculé pour assurer la traversée des piétons et notamment des plus vulnérables, les enfants et les personnes âgées. Toute modification engendrerait des retenues importantes de véhicules sur Ferrières et sur la Rue de la République.

- Le passage piéton situé **avant le pont levant** serait à mettre en évidence car les véhicules ne s'arrêtent pas facilement.

- **Dans la rue de la République**, la traversée est jugée dangereuse selon la densité de circulation. Bien qu'il s'agisse d'une zone à 30 km/h où les piétons peuvent théoriquement traverser en tout point de la chaussée, les habitants se sentiraient plus sécurisés avec un passage piéton.

Les avis sur l'extension de la piétonisation rue de la Monnaie, rue Jeanone et rue Brescon sont partagés. La tranquillité des habitants et l'accès aux garages ont été améliorés. Cependant, le stationnement le long du Quai Brescon gêne les manœuvres des véhicules. Il convient à chacun de faire preuve de discipline.

Une remarque est faite concernant les **places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite, place de la Libération** : les jours de marché, elles ne sont pas utilisables. Le Service Circulation en sera informé pour qu'elles soient déplacées.

Joëlle GIANNETTI informe les habitants que, le **Parking Tignadou** sera suite à leur demande rendu au stationnement durant les 15 jours que dure le Festival et où l'activité des sardinades est suspendue.

Des problèmes d'incivilité sont évoqués par les habitants de la Place Maritima et de la rue des Arlauds : jeux de ballons, présence des jeunes dans les halls d'entrée et dégradations, non respect des espaces publics. Des interventions de la police de proximité ont eu lieu et un travail de médiation est à engager auprès des jeunes et de leur famille ainsi qu'avec l'ADREP.

Les habitants auraient souhaité que les jeux démontés lors de l'extension de la Médiathèque soient replacés dans le quartier. Cependant, l'absence d'espace disponible ne le permet pas.

Sur le Quai Marceau, des platanes ont été replantés. Leur taille estimée trop petite par les riverains s'explique par le fait qu'ils sont issus d'une recherche récente les immunisant du chancre coloré.

Les colonnes de **l'église de la Madeleine** seraient à rénover et la porte à nettoyer.

La fontaine de la place Mirabeau a été endommagée accidentellement et sera remise en état très rapidement.

L'objet de ce compte rendu public distribué après chaque réunion du conseil de quartier, vise à ne retenir que les questions de nature à alimenter un débat global.

Des points non relatés ici feront toutefois l'objet d'un suivi auprès des services concernés.

Le Conseil de Quartier de l'Île a eu lieu

le JEUDI 1^{er} JUIN 2006 à la Salle Forum de la Médiathèque

Il a débuté vers 17h30 pour une durée de 2h00.

39 personnes étaient présentes, réparties de la manière suivante :

- **5 Elus**, Madame GIANNETTI
Messieurs CAMBESSEDES , CHEINET, CAMOIN, LOMBARDI)
- **7 Techniciens** représentants des Services municipaux
et autres organismes,
- **27 habitants(es)** et **représentants d'associations.**

